

# Patrimoine rural

## La ferme du château de Bovesse

V. Bruch

**L**a récente journée du Patrimoine organisée dans notre province a donné aux nombreux amateurs l'occasion d'admirer quelques superbes bijoux de fermes en carré, témoins d'un passé rural exceptionnel en Hesbaye namuroise. La commune de La Bruyère reste très représentative de ce riche passé et le XVIII<sup>ème</sup> siècle apparaît certainement comme une période clé dans la construction de notre paysage monumental actuel.

L'héritage monumental du XVIII<sup>ème</sup> siècle peut se diviser en trois catégories de fermes. A côté des bâtiments des petites et moyennes exploitations agricoles, les grosses fermes sont caractérisées par le carré formé par les différents bâtiments érigés autour de la cour qui s'ouvre sur l'extérieur par un porche souvent surmonté d'un colombier. La ferme du Château ou ferme Mohimont, du nom de l'actuel propriétaire, est située sur le territoire du village de Bovesse dans l'entité de La Bruyère et caractérise à merveille ce type de ferme.

Le village de Bovesse se trouve à mi-chemin entre Namur et Gembloux. Une des plus anciennes représentations iconographiques de ce village, le cartouche « BOVVES », est extrait de l'Album de Croÿ<sup>1</sup> et nous renvoie l'image d'un hameau s'articulant autour de trois grosses tours qui émergent des toits des rares bâtiments figurés à l'avant-plan. La cense de Gilles de Mohimont, le



*Le village de Bovesse en 1605  
Gravure extraite de l'album de Croÿ<sup>1</sup>*

premier fermier du lieu, est sans doute déjà représentée sur ce cartouche datant de 1605 mais la situation de ces anciens bâtiments faits de torchis et couverts d'un toit de chaume<sup>2</sup> est rendue difficile car le seul élément connu reste sa proximité avec la chapelle dépendant de l'église Saint-Denis et représentée à droite de la gravure<sup>3</sup>.

Ainsi donc, il faut trouver les origines de cette exploitation agricole dès la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle lorsqu'un certain Gilles de Mohimont possédait une cense à Bovesse. La famille Mohimont n'est pas native du village mais on trouve des Mohimont à cette époque dans le village voisin, à Rhisnes. Le fief de Bovesse dit *Le Val, Del val* ou encore *Del*

*Vaux* appartenait alors aux d'Oultremont, une famille de noblesse ancienne originaire de la Principauté de Liège. Elle fut vraisemblablement à l'origine de la reconstruction de la ferme du château, dans l'état où nous la connaissons aujourd'hui, en 1724, année retenue pour la construction de l'ensemble des bâtiments. Un an plus tard, la famille d'Oultremont céda le château féodal au comte d'Hoen tout en conservant pour quelques temps encore la partie censale<sup>4</sup>. Par la suite, Charles-Joseph, comte de Ponty, d'Hingeon, de Balâtre et de Falais deviendra en 1757 le nouveau propriétaire du château et de ses dépendances (et donc de la ferme Mohimont ou du château) avec 42 bonniers<sup>5</sup> de terre, 4 bonniers et demi de prairies et 24 bonniers, 18 verges de



<sup>1</sup> *Albums de Croÿ*, tome 15, *Comté de Namur II*, Crédit Communal, 1987, planche 47.

<sup>2</sup> Idem p 124: en 1594, le censier, Gilles de Mohimont, devait entretenir des toits de chaume et des cloisons de torchis.

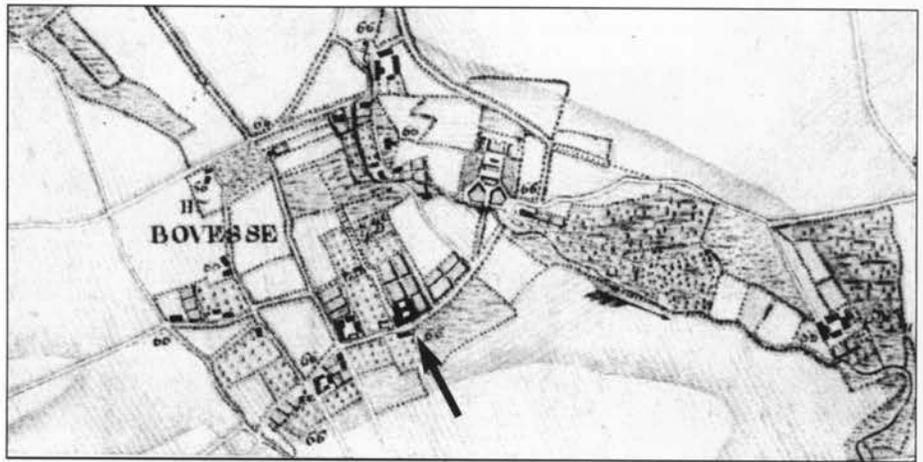
<sup>3</sup> Idem p 124.

<sup>4</sup> R. Deloos, *La Bruyère, commune du Namurois*, Namur, 1986, pp. 49 et 50.

<sup>5</sup> Un bonnier ou 20 grandes verges valait selon les régions l'équivalent d'un hectare de terrain.

bois en 2 pièces, un fief qu'il avait acheté à l'Impératrice d'Autriche. Le comte de Ponty, alors seigneur de Bovesse, transmet en 1759 la Seigneurie à Benoît Cornet d'Elzius qui achète également la Seigneurie du Chenoy toute proche en 1760.

Depuis cette époque, le comte Cornet d'Elzius, alors propriétaire d'une grande partie des terres de Bovesse sera le dernier seigneur à exercer le pouvoir de Haute, Moyenne et Basse justice sur ses sujets, et ce jusque peu après la révolution. En 1791, la seigneurie de Bovesse est relevée et droiturée au comte de Cornet comme ayant été fief de sa Majesté l'Empereur, en ce temps également comte de Namur. La Seigneurie de Bovesse faisait donc partie des biens du château de Namur. Par la suite, l'exploitation fut gérée par le régisseur du comte puis par différents locataires dont l'actuelle famille Mohimont qui la racheta en 1970<sup>6</sup>.



Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris entre 1771 et 1778 - Pro Civitate, Bruxelles, 1965, 115 (L<sup>8</sup>) (3).

La période précédant le XVIII<sup>ème</sup> siècle fut troublée entre autres par les guerres de Louis XIV qui mirent à mal la région de La Bruyère et de manière plus générale la Hesbaye namuroise. Beaucoup de bâtiments eurent à souffrir de l'occupation et des combats qui firent rage dans nos régions. On ne s'étonnera donc pas de voir se reconstruire tout une série de censes qui adopteront dans le temps la forme d'un quadrilatère articulé autour de la cour principale. Souvent, ces bâtiments furent construits sur des fondations anciennes en réutilisant des parties de plus vieilles bâtisses. On utilisa des matériaux locaux de fabrication artisanale comme la chaume, l'ardoise et la tuile, la pierre calcaire et le grès ferrugineux, la brique, le bois de chêne ou de hêtre.

La ferme Mohimont est un quadrilatère parfait, ce qui manifeste la volonté

du constructeur de réaliser l'ensemble sur base d'un plan prédéfini. Contrairement à d'autres fermes, un seul millésime, 1724, semble nous donner la date de construction pour tous les bâtiments. Cette ferme n'est donc pas le résultat d'une suite d'agrandissements dans le temps, la richesse et la puissance de son propriétaire ayant permis de concevoir un ensemble homogène dès le départ.

Cette richesse, nous la trouvons déjà exprimée dans le volume de l'imposante tour-porche en moellons s'ouvrant sur un portail en plein cintre<sup>7</sup>. L'étage en brique terminé par une frise dentelée est couvert d'une bâtière d'ardoises en écaïlle à la Mansard. A l'origine, la façade à rue devait présenter, de part et d'autre du porche d'entrée, des dépendances basses aveugles. Les ouvertures qui apparaissent aujourd'hui en façade à rue sur les étables et la grange sont plus tardives et témoignent de transformations jugées nécessaires pour la commodité de



Le blason des Cornet d'Elzius du Chenoy

Ainsi donc, depuis Gilles de Mohimont jusqu'à René Mohimont, l'actuel propriétaire, quatre cents ans d'exploitation agricole se sont écoulés sans que le dernier ait aucun lien de parenté avec le premier nommé!

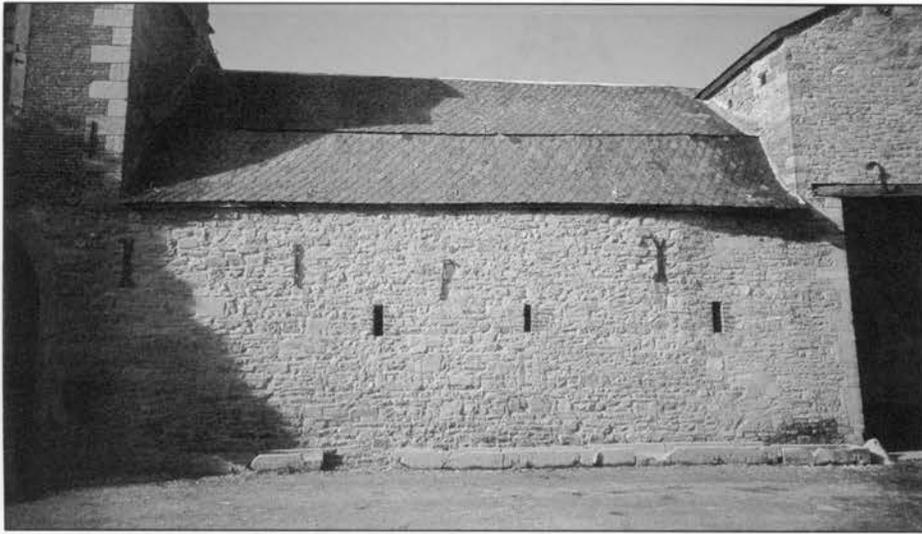
L'occasion nous est ici donnée d'évoquer l'établissement de ces grands domaines et la construction des fermes en carré. L'illustration nous est fournie par cette ferme dont le caractère homogène, l'excellent état de conservation et la qualité de restauration en font un bon exemple du patrimoine monumental de l'époque.



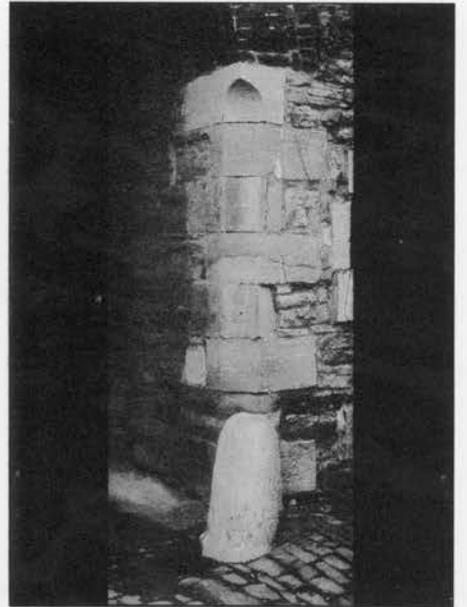
La ferme Mohimont, telle qu'elle se présentait encore en 1975 avec sa façade chaulée en blanc. Photo extraite du Patrimoine Monumental de la Belgique<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Les détails d'ordre architectural sont basés sur les informations recueillies dans « Le Patrimoine monumental de la Belgique, vol 5, tome 1, Namur, pp 106-107 ».

<sup>6</sup> Ces précieux renseignements sont dus aux patientes recherches de Mrs. Barbier et Berwart dans les archives de l'Etat à Namur.



1. *Vue de l'extérieur de la façade aveugle des porcheries. Le toit possède encore sa forme à la Mansard ainsi que sa bâtière en ardoises en écailles.*
2. *L'imposante tour-porche avec son étage en briques et sa frise dentelée sous pavillon à la Mansard d'ardoises en écailles marque l'entrée principale de la ferme du château. Elle a été remaniée dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle.*
3. *Le portail en plein cintre du porche repose sur des piedroits harpés. A remarquer également, la présence du chasse-roue.*
4. *Le corps de logis principal est précédé d'un joli perron en forme de demi-lune.*
5. *Coincée entre la grange et le corps de logis, la remise à voitures a bien belle allure.*
6. *La remise à voitures s'ouvre avec deux portails jointifs à plein cintre en harpes saillantes sur piliers à impostes en cavet.*

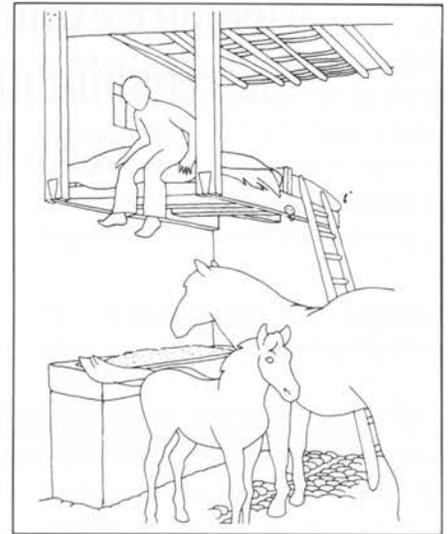


l'habitat ou encore pour faciliter le passage du charrois. Elles ont pu être pratiquées à une époque où la soldatesque et les brigands de passage ne représentaient plus un réel danger pour l'exploitant.

L'arc en plein cintre du porche d'entrée renforce le remarquable aspect du corps de logis seigneurial à l'allure de château. Composé d'un double corps de deux niveaux à cinq travées, il est précédé d'un perron en demi-lune. Les annexes latérales et la bâtière d'ardoises en écaille, à croupe, ajoutent encore à la majesté et à l'élégance de l'ensemble.

Mais la présence d'un tel corps de logis ne doit pas nous faire oublier la

étables pour surveiller le bétail. La vie de ces domestiques de ferme était rythmée par les saisons avec des journées bien remplies : « De 4 à 5 heures du matin, en été, étrillage et attelage des chevaux. Repas du matin, sortie aux champs ou labeur sur place. Première pause vers 9h30. Jusqu'au repas de midi, travail aux champs pour le valet, aux litières pour le garçon d'écurie. Retour et soin des attelages. Repas et arrêt d'environ 2 heures pour permettre aux chevaux de digérer. Travail aux champs avec pause vers 16h30. Retour à la ferme autour de 18h. Entretien du charroi, soin des bêtes, corvée du souper. Coucher vers 21 h.<sup>8</sup> ».



destination première de l'ensemble des bâtiments, l'exploitation agricole. Aussi trouvons-nous judicieusement répartis autour d'une cour qui a conservé sa fosse à fumier, l'habitation du fermier, les longues étables en brique et pierre bleue avec le fenil à l'étage, les porcheries ainsi qu'une imposante grange en moellons. Un puits avec sa poulie est encastré dans le mur des étables qui abritaient les vaches mais davantage encore les chevaux. On parlera donc de vacherie et d'écurie même si, depuis la mécanisation motrice, les étables ont été reconverties pour le seul usage des bovidés. La fosse à fumier toujours existante se trouve à proximité de ces étables surmontées de fenils.

Les valets de ferme et les garçons d'écurie devaient également trouver place pour le logement à l'intérieur des

La description des bâtiments de la ferme serait incomplète sans la mention du chartil ou remise à voitures qui s'ouvre sur la cour par deux arches contiguës. Dans le cas présent, il apparaît que l'accès initial des chariots à l'imposante grange devait se faire via une deuxième entrée, une ruelle coincée entre l'habitation du seigneur et la maison des saisonniers. A l'origine, les ouvriers saisonniers, souvent des femmes et des enfants, étaient requis pour une aide ponctuelle avec comme rémunération à la journée, un repas, une gerbe ou l'autorisation de glaner. Plus tard, dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, les saisonniers locaux seront remplacés par des Flamands, ori-

ginaires pour la plupart des régions pauvres de la Campine et de la Flandre orientale. Ils seront nombreux à séjourner dans les fermes hesbignonnaises pour l'arrachage des betteraves, percevant un salaire trois à quatre fois supérieur à celui de la Flandre. Un logement souvent rustique, leur sera attribué, il s'agit la « maison des Flamands »<sup>9</sup>.

Enfin, il convient de signaler la présence hors les murs d'un imposant fournil en bordure de la route. Le volume de celui-ci s'explique sans doute par son usage en tant que four banal érigé au profit de la collectivité par le pouvoir seigneurial qui prélève un droit ou une taxe sur l'usager<sup>10</sup>.



<sup>8</sup> Dessin et texte extraits de *Architecture rurale de Wallonie, Hesbaye namuroise*, Pierre Mardaga Editeur, 1983, pp. 130 et 145.

<sup>9</sup> *Architecture rurale de Wallonie, Hesbaye namuroise*, Pierre Mardaga Editeur, 1983, p 152.

<sup>10</sup> Idem p 149.